Dossier	Date	Désignation	Dossier	Date	Désignation
12211	16-10-12	Plan Parcellaire			
	20-12-12	Réunion 2 : Diagnostic communal			
	29-04-13	Réunion 3 : Ebauche de Zonage			
	08-10-13	Réunion 4 : Présentation aux PA			
	15-01-15	Consultation des PA			

CARTE COMMUNALE

Département du GERS

COMMUNE DE MAULEON D'ARMAGNAC

Plan de Zonage
Pièce n°2b

Echelle $\frac{1}{5000}$

Légende Générale:

- Limite de Section Parcellaire
- Construction neuve ou en cours
- Bâti dur - Bâti léger
- ZC1 — Zone constructible
- ZC2 — Zone constructible sous réserve des équipements
- ZNI — Zone non constructible inondable
- ZNe — Zone naturelle de protection écologique
- ZN — Zone non constructible naturelle ou agricole
- Modalités d'application du RNU (en complement de la Pièce 3-2)
- Surface à bâtir

ELABORATION

Soumis à Enquête Publique : du 27-01-2016 au 26-02-2016
Approuvé par Délibération du Conseil Municipal le 15-04-2016
Co-approuvé par le Préfet le :

Cédric BELESTIN
Géomètre Expert DPLG
Successeur de M LACOSTE Michel
4, Place de la Garbotte
32720 BARCELONNE DU GERS
Tél. : 05 62 09 40 53 - Fax : 05 62 08 42 43
cedric.belestin@geometre-expert.fr

OSMONDA
Foncier, Urbain, Immobilier
225 chemin de Pinchaurel,
40 290 Bretagne de Marsan
tel 05 58 71 01 72 / 06 27 60 33 64

N

0F
0A
0B
0E
AB